

**Graciela L. Marclay**

# Le Moyen-Orient sous occupation



De la résistance nationale  
à la récupération politique du jihad



**Le Moyen-Orient sous occupation :**  
**De la résistance nationale à la récupération politique du *jihad***

Graciela L. Marclay

La Chaire Raoul-Dandurand est une structure de développement, de formation et de diffusion de la recherche. Elle constitue une interface entre le monde scientifique et le grand public dans le domaine des études stratégiques et diplomatiques.

*Les opinions exprimées dans ces Études n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les articles publiés restent la propriété de l'éditeur. Sauf à des fins de citation, toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite de :*

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques  
 Université du Québec à Montréal  
 455, boul. René Levesque Est,  
 Pavillon Hubert-Aquin  
 4<sup>e</sup> étage, bureau A-4410  
 Montréal (Québec)  
 H2L 4Y2

Révision : Céline Huyghebaert

Mise en page et conception graphique : Olivier Lasser

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2006  
 ISBN 2-922844-50-1



Chaire Raoul-Dandurand  
 en études stratégiques et diplomatiques  
 Raoul-Dandurand Chair  
 of Strategic and Diplomatic Studies

UQAM

Prenez position

[www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)

### Synopsis

À la veille de la guerre du Golfe de 1991, le monde arabe témoignait d'un geste politique singulier. Saddam Hussein, chef du régime *baathiste* irakien s'affichant jadis comme laïc, socialiste et républicain, brandissait les couleurs du *jihad* : il appelait les musulmans du monde entier à libérer la ville d'al-Quds, Jérusalem la Sainte. Par un message qui empruntait de façon instrumentale les référents religieux de la civilisation musulmane, le leader irakien cherchait à reconstituer une identité collective, un sentiment fédérateur d'appartenance à la *Oumma*, la communauté des croyants. Cet exemple d'histoire récente nous amène à poser la question suivante : comment l'appel de l'islam est-il venu se greffer aux revendications politiques des entités nationalistes arabes?

La représentation du *jihad*, telle qu'elle est récupérée par les régimes autoritaires et par certaines factions islamistes radicales, peut être comprise comme un vestige de l'ordre stratégique bipolaire. Pour appréhender l'ancrage politique de ce message et, plus particulièrement, de la notion de résistance à l'occupation, il est nécessaire de revenir sur l'histoire moderne du Moyen-Orient. Mémoire collective de défaites et d'humiliations, d'alliances opportunes et d'intérêts géopolitiques concurrents, cette douloureuse histoire fournit encore aujourd'hui un terreau fertile à la polarisation du discours et des perceptions. En s'attaquant au rôle et aux visées des puissances occidentales dans la région, la rhétorique *jihadiste* ne fait qu'accentuer la dichotomie entre l'endogène et l'exogène, entre les vertus traditionnelles de l'islam et les valeurs modernes de l'Occident. Ce faisant, elle répond au discours manichéiste de la puissance hégémonique américaine, (« nous les peuples de la liberté » *versus* « eux, les pays de l'axe du mal » ou « États voyous »), legs de la pensée dualiste appliquée durant la Guerre froide.

Si l'analyse des enjeux géostratégiques permet d'expliquer, dans une certaine mesure, les visées *jihadistes* de l'islamisme contemporain, c'est là une grille de lecture incomplète. Or, sans que la question israélo-palestinienne ne soit dûment traitée, les retombées idéologiques et humanitaires de ce conflit ne cesseront d'engendrer une radicalisation de la scène politique arabe. C'est dans les interstices des régimes oligarchiques en place et dans les failles de leur légitimité politique et morale, que l'on

voit émerger les mouvements d'opposition les plus radicaux. Ainsi, et au-delà d'un arabisme qui fournit les références culturelles propres à réifier le sens identitaire dans ce contexte de sociétés hétérogènes, le processus de consolidation des États du Moyen-Orient continue à se heurter au paradigme de la communauté des croyants.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	6
<b>PREMIÈRE PARTIE : LES FONDEMENTS HISTORIQUES</b>	
<b>DU REJET ARABE</b> .....	8
1. Le déclin de l'Empire ottoman et l'émergence de la conscience nationale arabe .....	8
2. Le déni des revendications arabes et le régime des protectorats .....	10
3. La cause palestinienne comme symbole de résistance à la domination étrangère .....	12
<b>DEUXIÈME PARTIE : ENTRE L'ÉMULATION DE LA MODERNITÉ ET SON REJET</b> .....	15
1. La perception de l'Occident dans l'imaginaire collectif des sociétés arabo-musulmanes .....	15
2. La réforme par le retour aux sources : rattraper le retard sur l'Occident? .	16
<b>TROISIÈME PARTIE : DU MALAISE POLITIQUE À LA QUÊTE DE LÉGITIMITÉ</b> .....	18
1. Les régimes de postindépendance et les failles du nationalisme arabe ...	18
2. Le déclin du panarabisme et la récupération du conflit israélo-palestinien .	20
3. L'ancrage politique du message islamiste .....	24
<b>CONCLUSION</b> .....	27
<b>ANNEXE – INDEX DE RÉFÉRENCES HISTORIQUES</b> .....	29
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	31
<b>DANS LA MÊME COLLECTION</b> .....	33

**LE MOYEN-ORIENT SOUS OCCUPATION :**  
**De la résistance nationale à la récupération politique du *jihad***  
*Par Graciela L. Marclay*<sup>1</sup>

**Introduction**<sup>2</sup>

Le Moyen-Orient<sup>3</sup> constitue un espace géopolitique dans lequel les États, issus d'une décolonisation récente et fondés sur des frontières souvent aléatoires, souffrent d'un déficit chronique de légitimité. Il suffit de rappeler à cet égard que le tracé territorial qui délimite les contours de certains États repose sur un accord secret, conclu par les puissances européennes et imposé en dehors de toute consultation des populations autochtones et de leurs représentants politiques : l'accord de Sikes-Picot (1916) a marqué de manière durable l'empreinte des intérêts occidentaux dans la région. Les

1. Titulaire d'une maîtrise en droit international et politique internationale de l'Université du Québec à Montréal (L.L.M.), l'auteure est actuellement chercheuse associée à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques. Après avoir terminé ses études arabes à l'Université de Genève et à l'Institut Français d'Études Arabes de Damas, elle a travaillé en qualité de déléguée auprès du Comité international de la Croix-Rouge au Moyen-Orient et en Afrique.
2. Les commentaires de feu le professeur Thierry Hentsch ont contribué à la rédaction de cette étude dans sa version finale. Par ailleurs, l'auteure souhaite remercier Éric Marclay pour son encouragement, et ses commentaires critiques et constructifs.
3. Le Moyen-Orient est une expression dont le sens varie en « fonction de celui qui l'utilise » : dans sa conception géopolitique à caractère eurocentrique, le Moyen-Orient comprend généralement la région de la péninsule arabique et du Golfe. L'expression arabe *Machrek* désigne tous les États arabes de l'Orient, *i.e.* les pays du Croissant fertile (Irak, Syrie, Liban, Palestine), les pays de la péninsule arabique (Arabie saoudite, Yémen du Nord, Yémen du Sud, Oman, Qatar, les Émirats arabes unis, Bahreïn et le Koweït), les pays de la vallée septentrionale du Nil (Égypte et Soudan), et Israël. Lire, à ce sujet, Vincent Cloarec et Henry Laurens, *Le Moyen-Orient au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2000. Les pays d'Afrique du Nord (*Maghreb*), et le dossier spécifique de l'Iran et de la Turquie — pays musulmans non arabes — ne seront pas traités de manière distincte dans cette étude.

conséquences de cet arrangement de *realpolitik* européenne retentissent encore, un siècle plus tard, dans l'idéologie et la rhétorique publique de certains régimes et de certaines factions islamistes réactionnaires.

Face au déni des revendications nationales que cet acte hégémonique représente, la lutte pour l'indépendance à l'égard de l'Occident s'est cristallisée en passion commune traversant l'esprit des masses. Elle a donné naissance successivement aux mouvements nationalistes, panarabistes et « nassériens ». Axant leurs discours autour du thème de la résistance à la domination et à l'occupation étrangères, les différents régimes au pouvoir ont cherché ainsi à tirer profit de la notion de l'unité arabe comme idée-force émergente : elle fournit les référents identitaires et culturels nécessaires pour préserver, au-delà de la fragmentation de l'espace politique et social, la survie des régimes de l'ère postindépendance. Il est donc important de retracer l'évolution de cette représentation telle qu'elle s'est forgée au courant du XX<sup>e</sup> siècle et sous l'influence d'un *imbroglio* d'intérêts géostratégiques externes. La première partie de cette étude propose ainsi une succincte mise en contexte historique du rejet arabe et de la résistance contre l'occupation.

Dans ce contexte, la lutte des Palestiniens pour leur retour et pour l'autodétermination sur leur terre natale constitue plus qu'un combat légitime mené par une nation dont une grande partie a été amputée de ses racines. Au-delà de sa portée nationale, il s'agit d'une cause, d'un conflit qui galvanise un ensemble de mythes, d'émotions et de perceptions largement partagé dans l'imaginaire collectif des sociétés arabo-musulmanes. Son analyse s'inscrit dans le contexte plus large des percées de la civilisation occidentale<sup>4</sup> et des réactions qu'elles ont suscitées dans l'Est méditerranéen, de l'émergence de la modernité et de l'ère des nationalismes, et encore des mouvements consécutifs de décolonisation et d'indépendance dans cette région. Si la présente étude ne prétend pas aborder chacun des concepts et des périodes de manière distincte, elle cherche à dégager un fil rouge permettant de mieux comprendre la place symbolique qu'occupe, à ce jour, la cause palestinienne. Suivant cette logique, la deuxième partie de l'étude vise à restituer la représentation de la lutte contre « l'impérialisme occidental » dans sa conception politique et culturelle (civilisationnelle), et à travers la question israélo-arabe plus particulièrement<sup>5</sup>.

Alors que la lutte pour la libération de la Palestine a longtemps été considérée comme le cheval de bataille du panarabisme, force est de constater que les régimes

4. Il sied de signaler d'emblée que les termes « Orient » et « Occident », tels qu'ils sont utilisés ici, ne se fondent sur aucune définition ou étendue spécifique, mais dénotent plutôt d'un espace culturel à connotations souvent religieuses, tel qu'il est représenté à travers l'imaginaire collectif des sociétés respectives.
5. Encore faut-il distinguer ceux des États arabes qui ont explicitement reconnu l'existence de l'État d'Israël et signé des accords de paix bilatéraux avec ce dernier. Outre le rôle clé qu'ont joué l'Égypte et l'Irak révolutionnaire, et sans dénigrer la place sensible qu'occupe la Jordanie dans ce fragile échiquier géopolitique, une attention particulière sera accordée à la Syrie du parti *Baath* comme bastion de la Résistance arabe.

arabes impliqués n'ont pas eu les moyens militaires de leur politique. Les défaites successives et l'incapacité de ces régimes à faire face de manière concertée à la suprématie militaire de l'État d'Israël ont remis en cause leur crédibilité aux yeux d'une population désillusionnée. C'est par la récupération politique du message islamiste, faisant vibrer le sentiment d'appartenance à la « communauté des croyants » (*Oumma*), que ces régimes vont tenter de combler leur manque de légitimité. Les tendances panislamistes s'articulant autour de la notion de *jihad* doivent être lues ici comme les outils d'un processus politique bien spécifique : elles fournissent les paramètres religieux et culturels permettant d'asseoir l'autorité de régimes oligarchiques défaillants. L'analyse critique du discours sécuritaire dominant et de sa fonction instrumentale dans ce processus de légitimation fera donc l'objet de la troisième et dernière partie de cette étude. Or, dans le contexte des sociétés hétérogènes du Moyen-Orient, la représentation commune de la menace externe remplit un rôle fédérateur. Suivant cette réflexion, on peut suggérer que l'état d'exception s'inscrit dans un processus de « sécurisation<sup>6</sup> » qui a longtemps permis aux régimes arabes de pérenniser des formes de gouvernement autoritaire autrement vouées à l'échec.

## PREMIÈRE PARTIE :

### LES FONDEMENTS HISTORIQUES DU REJET ARABE

#### 1. Le déclin de l'Empire ottoman et l'émergence de la conscience nationale arabe

Les États arabes du *Mashrek* sont nés du démantèlement de l'Empire ottoman. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, les trois provinces de Damas, Alep et Beyrouth composent, avec le *sandjak* de Jérusalem et le Mont-Liban (statuts autonomes), la région de la Grande Syrie. Pour ce qui est de l'Irak, il comprend, sous le découpage administratif ottoman, les trois *vilayet* (provinces) de Mossul, Bagdad et Bassorah. Mais on ne saurait retracer les origines du nationalisme arabe sans évoquer, aussi brièvement soit-il, les mouvements précurseurs de cette revendication qui se forge une brèche au sein de l'Empire.

Pendant la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle déjà, l'insurrection menée par le réformateur Abdel Wahhab au cœur de la Péninsule arabique contient l'espoir de voir les Arabes gouvernés par un des leurs. Le wahhabisme émerge comme doctrine puritaine et rigoriste qui prône un retour à la pureté des origines de l'islam. La réforme wahhabite est récupérée au tournant du siècle, sous la dynastie d'Ibn Saoud, dans l'objectif de fédérer le peuple de la Péninsule au-delà des clivages tribaux. Pour contrecarrer les ambitions saoudiennes d'autonomie, l'autorité centrale ottomane

6. Au sens du concept de *securitization* développé par Barry Buzan et l'École de Copenhague. Cf. Barry Buzan, *People, States and Fear : An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, Boulder, Colorad, Lynne Rienner Publishers, 1998.

soutient l'émir Hussein du Hedjaz<sup>7</sup>, celui-là même qui mènera la Révolution arabe quelques années plus tard (cf. *infra*).

Du côté de l'Égypte, une conscience nationale distincte se développe au courant du xix<sup>e</sup> siècle. Sous l'impulsion d'un gouverneur d'origine albanaise, l'Égypte de Mehmet Ali devient une province autonome<sup>8</sup>. Devenu vice-roi (khédivé) indépendant et instaurateur d'importantes réformes institutionnelles dans ce pays, le vassal ottoman se dresse à son tour contre le pouvoir central de la Grande Porte. C'est sous le commandement de son fils Ibrahim Pacha, en 1832, que le khédivé dirige son armée vers le territoire syrien pour y implanter l'administration égyptienne. Alors que cette période de refoulement de l'Empire ottoman ne dure que huit ans, elle sème les graines de la pensée nationaliste dans ce pays. Ainsi, et de manière plus large, « tandis que s'accélère inexorablement le déclin de l'Empire ottoman, parmi les sujets arabes se développe l'idée d'un destin autonome, l'idée que les Arabes forment une nation et que cette nation ne saurait laisser à d'autres le soin de décider de son avenir<sup>9</sup> ».

En réaction à la politique des Jeunes Turcs qui visait le renforcement du pouvoir ottoman central par sa « turquification », la cause arabiste commence à se cristalliser<sup>10</sup>. Le Premier Congrès arabe (Paris, 1913) avance la revendication des populations locales à participer à l'administration de l'Empire, revendication qui prépare le terrain de la cause autonomiste. Deux ans plus tard, ce mouvement se dote d'une figure charismatique pour porter l'étendard arabe : la cause est incarnée par le chérif Hussein, membre illustre de la famille Hachémite (lignée généalogique du Prophète) et personnage doté d'une autorité morale incontestée. C'est à son fils, l'émir Fayçal, qu'il confie le projet de soulèvement, mené avec le concours de la puissance britannique (dont l'envoyé-conseiller T. E. Lawrence) et devant aboutir à la Révolte arabe<sup>11</sup>. Le 1<sup>er</sup> octobre 1918, l'armée de Fayçal hisse le drapeau arabe<sup>12</sup> dans la ville de Damas pour souligner l'évacuation des troupes ottomanes et la fin de quatre siècles d'occupation.

7. Vincent Cloarec et Henry Laurens, *op. cit.*, p. 11.

8. Traité de Londres, 1841.

9. Pierre Guinguamp, *Hafez el Assad et le parti Baath en Syrie*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 24.

10. Il s'agit de la revendication d'une conscience et d'une identité distinctes fondées sur la langue et sur l'histoire des Arabes. C'est en Syrie qu'émergent les premières idées arabistes (seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle), menant à une renaissance culturelle. Pendant cette époque, le réformateur syrien Rachid Rida prône le lien entre islamisme et arabisme. Selon lui, ce sont les Turcs (pouvoir ottoman) qui ont entraîné la religion dans la décadence et causé le retard du monde musulman sur l'Europe. Par conséquent, le Califat (institution politique de l'islam) doit revenir aux Arabes en tant que dépositaires du texte sacré du Coran et descendants du prophète Mahomet. Sur le plan des mouvements d'opposition, le « Comité central syrien » et l'organisation secrète « al-Fatat » avancent des revendications qui vont de l'autonomie à l'indépendance des provinces arabes. Voir Vincent Cloarec et Henry Laurens, *op. cit.*, p. 17-22.

11. Voir l'annexe.

12. Drapeau aux bandes noire, blanche et verte, avec chevron rouge.

## 2. Le déni des revendications arabes et le régime des protectorats

Dans les brèches d'un Empire ottoman déclinant se développe la conscience nationale arabe. Mais si la mission du chérif Hussein incarne le rêve du retour du Califat aux mains des Arabes, c'est essentiellement la *realpolitik* des puissances européennes qui entraîne la désagrégation de l'entité impériale ottomane aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Tandis que Hussein établit les conditions pour engager son armée aux côtés des Anglais, et en dépit des garanties diplomatiques que les puissances européennes lui accordent concernant l'instauration d'un royaume arabe, ces dernières vont instaurer un régime de protectorats dans la région<sup>13</sup>. Aux antipodes de ce régime, l'étendue du royaume tel que Hussein l'a imaginé est vaste : « À l'est, le golfe Persique; à l'ouest, la mer Rouge; au nord, les deux vilayet d'Alep et de Mossoul, ainsi que la frontière de la Perse jusqu'au Chatt el-Arab<sup>14</sup> ». La réponse de Sir McMahon, haut-commissaire britannique en Égypte, est, quant à elle, particulièrement brève et évasive : « En ce qui concerne la question des frontières, il semble prématuré de consacrer notre temps à discuter de tels détails en pleine guerre<sup>15</sup> ».

Alors que les représentants de la puissance britannique font miroiter aux nations arabes la promesse de leur émancipation, des tractations contraires ont lieu en coulisse. Pris de court par la mise en œuvre unilatérale de l'accord Sykes-Picot (1916) portant sur le partage des zones d'influence européenne<sup>16</sup>, le chérif Hussein s'auto-proclame roi des Arabes. Il est reconnu par l'Angleterre, par la France et par l'Italie, uniquement comme roi du Hedjaz. Ainsi, et comme le note Pierre Guingamp quelques décennies plus tard, « l'État arabe n'existe pas, si ce n'est dans les imaginations<sup>17</sup> » : avant même l'aboutissement de la Révolte arabe, les puissances britannique et française se sont déjà partagé les cartes du Moyen-Orient. En 1918, la partition administrative des régions syro-palestiniennes est menée sous le commandement du

13. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle déjà, les principales puissances européennes exerçaient une forme de protectorat sur des pans entiers de la population ottomane. Les ressortissants européens, les juifs et les chrétiens convertis sous l'influence des missions, sont considérés comme « protégés » sous le système des Capitulations (traités accordant un droit de protection consulaire) et exemptés de l'impôt ottoman. Cf. Vincent Cloarec et Henry Laurens, *op. cit.*, p. 12.

14. Mémoire du 14 juillet 1915 adressé aux autorités britanniques dans le cadre de la correspondance Hussein-McMahon, tel que restitué dans Pierre Guingamp, *op. cit.*, p. 26. L'indépendance du futur royaume arabe, à l'exclusion de la Mésopotamie et du littoral syrien, est reconnue dans une seconde lettre signée par McMahon le 24 octobre 1915. Voir Vincent Cloarec et Henry Laurens, *op. cit.*, p. 31.

15. *Idem*.

16. Connus sous l'appellation de « Sykes-Picot » en référence aux négociateurs britannique (député conservateur Mark Sykes) et français (François Georges-Picot, ancien consul de France à Beyrouth), l'accord fut conclu en 1916 par la Grande-Bretagne, la France et la Russie tsariste. Il visait l'affaiblissement de l'Empire ottoman, dont le leadership des Jeunes Turcs était sur la voie de s'allier à la puissance allemande, par le morcellement politique de son territoire. Voir annexe.

17. Pierre Guingamp, *op. cit.*, p. 27.

général Allenby<sup>18</sup>. La carte géopolitique du Moyen-Orient est définitivement fixée avec l'adoption du traité de Sèvres (10 août 1920) entérinant le démantèlement de l'Empire ottoman et l'instauration d'un régime de Mandats<sup>19</sup>.

La mise sous tutelle des nouvelles entités territoriales ainsi constituées répond manifestement aux intérêts géopolitiques et stratégiques des puissances occidentales<sup>20</sup>. Cependant, elle a pour effet de court-circuiter d'emblée la réalisation d'un quelconque droit à l'autodétermination des populations tel qu'il a été proclamé, en 1918, par le président américain Woodrow Wilson. À cet égard, on note que seul l'émir Fayçal est autorisé à représenter les intérêts arabes durant la conférence diplomatique de Versailles de 1919, représentation d'ailleurs fortement encadrée par le gouvernement britannique<sup>21</sup>. Ce sont dans ces mots que l'historien Maxime Rodinson décrit, en 1968, l'impact qu'a eu cet arrangement géopolitique des vainqueurs de la Première Guerre mondiale sur les populations arabes :

À la place de l'indépendance et de l'unité, on offrait aux Arabes la division, la soumission au contrôle des puissances sous la forme hypocrite du mandat. La déception, la frustration, l'indignation furent immenses et leurs effets se firent sentir longtemps. Ils durent encore. On ne peut rien comprendre à la situation politique de cette région si on ne tient pas compte du fond de tableau que constitue ce sentiment d'amertume profond et général<sup>22</sup>.

C'est dans ce contexte d'intérêts géopolitiques concurrents, où se confrontent les visées impérialistes britanniques, allemandes et ottomanes, que s'inscrit la

18. Partage en trois zones militaires : mandat britannique sur la Palestine, zone de protectorat français sur le littoral libanais (Beyrouth) et gouvernement arabe dans la région allant de Damas à Alexandrette. Vincent Cloarec et Henry Laurens, *op. cit.*, p. 37.

19. Le régime des Mandats est consacré à l'article 22 du pacte de la Société des Nations adopté à Versailles le 28 avril 1919. Ce régime prévoyait que les puissances vaincues à l'issue de la Première Guerre mondiale devaient renoncer aux colonies et aux territoires dans cette région. Il se basait sur l'idée — d'ordre éminemment paternaliste, voire néocolonialiste — que les populations dans ces territoires n'étaient pas assez mûres pour accéder à l'indépendance. Ces dernières étaient ainsi placées sous la tutelle des puissances mandataires, « chargées de les conduire vers l'indépendance ». Vincent Cloarec et Henry Laurens, *op. cit.*, p. 44. Voir l'annexe.

20. Les intérêts économiques et culturels de la France se matérialisent déjà avec l'expédition française à Beyrouth en 1860, mission qui vise à protéger la communauté maronite et à ancrer l'influence française dans la région. Bien qu'il rejette l'idée de l'occupation, le gouvernement français s'oppose, en 1910, à toute velléité de la part des autres puissances européennes sur les provinces syriennes. Pour ce qui est de la Grande-Bretagne, elle est soucieuse de préserver la *pax britannica* dans la région de manière à pouvoir contrôler la route des Indes et le canal de Suez notamment. Dès 1916 (découverte des puits de pétrole), elle perçoit l'occupation de la Mésopotamie comme un enjeu stratégique important. Avec sa présence en Égypte et en Palestine, la Grande-Bretagne veut assurer une zone de défense le long de la ligne de chemin de fer du Hedjaz reliant Damas à Médine. Londres estime que, si l'Égypte devait retomber aux mains de la puissance ottomane, les Alliés pourraient perdre la guerre. Vincent Cloarec et Henry Laurens, *op. cit.*, p. 17 et p. 31-36.

21. *Ibid.*, p. 41.

22. Maxime Rodinson, *Israël et le refus arabe : 75 ans d'histoire*, Paris, Seuil, 1968, p. 25.



déclaration du Lord Balfour : elle vient soutenir, en 1917, l'installation d'un foyer juif en Palestine et fournit, par extension, un appui politique au projet sioniste. Elle intervient pourtant dans un contexte duquel émerge une conscience politique, un arabisme naissant, au rôle fédérateur, mais où les mouvements insurrectionnels deviennent l'instrument des puissances hégémoniques étrangères.

### 3. La cause palestinienne comme symbole de résistance à la domination étrangère

Dans chaque pays arabe, des grèves, des démonstrations, des émeutes multiples manifestaient la résistance à la domination étrangère directe ou indirecte. La répression ne faisait que renforcer le sentiment de frustration et de révolte. Dans plusieurs cas, on alla jusqu'à une véritable insurrection [...]. [L]a lutte contre le sionisme figurait dans tous les programmes. Quelle que fut l'idéologie qui dirigeait la révolte, ce projet d'implantation étrangère dans un pays arabe, orientée vers l'amputation de ce territoire, était un affront aussi bien à l'arabisme qu'à l'islam ou à l'anticolonialisme<sup>23</sup>.

Si les prémices du nationalisme arabe sont à chercher derrière l'Empire ottoman, l'implantation des colonies juives au cœur du Croissant fertile en deviendra un puissant catalyseur. Avec la création de l'État d'Israël le 14 mai 1948 et à la lumière de ce qui précède dans l'histoire, Israël est perçu par les populations de la région comme « l'avant-poste de l'impérialisme occidental<sup>24</sup> ». Cette expression traduit la réaction commune à ce que Théodore Herzl, père du sionisme, annonçait sans ambages : « Nous constituerions là-bas un morceau du rempart contre l'Asie, nous serions la sentinelle avancée de la civilisation contre la barbarie<sup>25</sup> ».

La lutte pour l'autodétermination du peuple palestinien représente, pour les mouvements révolutionnaires arabes de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la cause nationaliste par excellence : elle symbolise la résistance à l'occupation étrangère et au diktat occidental *in extenso*. Si la force de ce sentiment émergent a poussé les puissances européennes à accorder l'indépendance aux pays sous mandat ou sous protectorat, ceci n'est pas le cas pour la Palestine. L'épine que représente l'occupation sioniste pour les nationalistes arabes reste encore à extraire, mais l'intervention ne semble plus possible sans que de nouvelles blessures soient infligées de part et d'autre. En Syrie plus qu'ailleurs, commente Guingamp, « [cette] blessure est ressentie avec une intensité et une amertume qu'expliquent sa sensibilité au nationalisme arabe et sa position géographique<sup>26</sup> ». Dans la mémoire collective de sa population, « la Palestine est la Syrie du Sud et son drame touche directement les Syriens<sup>27</sup> ».

23. *Ibid.*, p. 28-29.

24. *Ibid.*, p. 124.

25. Citation reproduite dans Rodinson, *ibid.*, p. 13.

26. Pierre Guingamp, *op. cit.*, p. 71.

27. *Ibid.*

Au demeurant, la lutte contre un ennemi externe commun fonde un sens identitaire partagé, une fraternité de combat sur le plan idéologique et moral ou, du moins, dans la rhétorique populaire. Il en est ainsi de la solidarité panarabe que suscite le soulèvement contre les forces mandataires britanniques mené par Rachid Ali Gaïlani en Irak (1940). L'issue de la première guerre israélo-arabe de 1948-49 ne fait que renforcer ce sentiment. La révolte et le rêve de l'unité arabe atteignent leur apogée sous le régime de Gamal Abdel-Nasser et, plus particulièrement, dans le cadre de l'éphémère République arabe unie (RAU, 1958-1961). La figure charismatique du *Raïs* reste le symbole du panarabisme bien après cette période de consolidation, et cela, indépendamment de l'autoritarisme militaire et de l'appareil répressif qui sont associés à son régime. Ici encore, la mobilisation des idées et des passions est significative, puisque l'idée-force du panarabisme est projetée à travers les discours de Nasser au-delà même de la scission de 1961 qui a amené l'Égypte à se replier dans l'espace politique arabe<sup>28</sup>.

Le désastre de 1967 transforme l'atmosphère nassérienne dominante. La guerre des Six Jours a été abondamment documentée : il suffit de mentionner ici que son impact traduit l'échec du panarabisme en tant que projet politique. Cela étant, il est intéressant de constater la place qu'occupent la perception de l'Autre, la crainte mutuelle et la lecture — souvent erronée — de la menace externe dans le déclenchement de ce conflit armé. Livrés à une guerre de propagande, les États arabes s'accusent mutuellement, dès 1963, de ne pas être en mesure d'affronter Israël<sup>29</sup>. Le *Raïs* égyptien, qui se veut le champion du panarabisme, mais dont les troupes sont déjà engagées au Yémen, est mis au pied du mur. Accusé par Damas de capituler, il réplique en annonçant la tenue d'un sommet des chefs de gouvernement arabes : « Nous sommes prêts à rencontrer ceux avec qui nous sommes en conflit, au nom de la Palestine<sup>30</sup> ». Une fois de plus, la rhétorique autour de cette « cause sacrée<sup>31</sup> » permet de sauver la face des leaders du front progressiste vis-à-vis de leurs populations, en donnant ne serait-ce que l'impression d'un resserrement des rangs arabes. À la crainte de la menace sioniste se substituent l'enthousiasme et l'exaltation. La défaite arabe de 1967, consommée en l'espace de six jours, a un impact d'autant plus marquant chez les populations. Les forces armées de l'Égypte et de la Jordanie sont anéanties ; on compte un millier de morts, 400 prisonniers de guerre et quelques 35 000 personnes déplacées<sup>32</sup>. Le Sinaï, le Golan et la Cisjordanie tombent sous l'occupation.

28. « Vis-à-vis des pays arabes, Nasser retourne à l'intransigeance idéologique. Il rompt les relations diplomatiques avec la Jordanie, dénonce le régime saoudite, refuse de reconnaître le nouveau régime syrien. Le retrait pratique de l'Égypte loin des affaires arabes est accompagné de proclamations claironnantes sur l'unité arabe révolutionnaire, sur l'intransigeance à l'égard des forces coalisées de l'impérialisme, parmi lesquelles le sionisme figure en bonne place. » Maxime Rodinson, *op. cit.*, p. 95.

29. C'est en cette année qu'Israël annonce le début des travaux de détournement des eaux du Jourdain.

30. Pierre Guingamp, *op. cit.*, p. 142.

31. *Ibid.*, p. 142.

32. *Ibid.*, p. 176.



Malgré l'issue dramatique de cette guerre, force est de constater que le panarabisme a longtemps prévalu en tant que mythe, alimenté et reproduit à travers le discours politique des régimes en place. Misant sur l'évidence d'un rapport de forces défavorable (supériorité technique d'Israël et soutien militaire des États-Unis), le *Baath* présente ainsi la résistance à l'agression sioniste (« complot international ») comme une victoire<sup>33</sup> ! Peut-être ce mythe remplit-il une fonction identitaire compensatrice face à l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle devenue, aux yeux des populations arabes, une histoire d'humiliations et de trahisons. Marquée par les échecs politiques qui ont accompagné la création des États de cette région et par les défaites militaires qui ont jalonné l'évolution du conflit israélo-arabe, cette période a engendré autant de sources de rancune et de ressentiment. C'est dans ce contexte de négation que perdure la cause palestinienne : revendication continue d'un peuple lésé, mais aussi expression d'un sentiment de révolte partagé.

La médiatisation à outrance du drame palestinien, à laquelle s'ajoute le soutien ponctuel à des factions de résistance non-étatiques, a permis aux régimes postindépendants de détourner l'attention publique des dissensions internes. Ainsi, la cause palestinienne, qui s'est progressivement émancipée de la politique extérieure des États arabes l'ayant parrainée dans ses débuts<sup>34</sup>, constitue aujourd'hui l'objet d'un programme plus propagandiste que révolutionnaire auprès de ces régimes. Face au constat de la supériorité d'Israël, seule puissance nucléaire dans la région, la mobilisation des armées arabes a cédé la place à celle du discours. C'est le cas du message véhiculé par le *Baath*, parti à vocation panarabe : « La Palestine est au cœur de la Nation arabe comme elle est au cœur de chaque Arabe<sup>35</sup> ». Quant au rôle des puissances occidentales dans ce conflit, il est dépeint dans les couleurs d'un impérialisme qui, par l'implantation de l'État sioniste au cœur de la Palestine, cherche à contrecarrer le mouvement unitaire arabe<sup>36</sup>.

33. Fondé en 1947, le *Baath*, i.e. parti de la « Renaissance » ou « Résurrection » de la nation arabe, se définit comme une organisation politique nationaliste, démocratique, socialiste et révolutionnaire. Ses doctrines ont eu une influence considérable sur la pensée arabe du XX<sup>e</sup> siècle, et cela, indépendamment du fait qu'il n'ait réussi à prendre racine politiquement qu'en Irak et en Syrie. Après avoir opéré comme mouvement clandestin, le *Baath* dirige officiellement la Syrie depuis 1963. Il a été démantelé en Irak avec l'invasion militaire de 2003 et l'instauration du gouvernement irakien de transition.

34. Très tôt, ces mêmes États trahissent la cause palestinienne. En décembre 1948, le roi Abdallah de Jordanie décide d'annexer le territoire à l'ouest du Jourdain, malgré les protestations des Palestiniens. En 1949 et 1950, ce même dirigeant cherche à conclure une entente avec Israël, à travers des pourparlers secrets avec Moshe Dayan. Le roi Abdallah est assassiné par un Palestinien le 20 juillet 1951 sur le parvis de la mosquée al-Aqsa à Jérusalem. Le même sort est réservé au président égyptien Anouar el-Sadate après avoir conclu un accord de Paix bilatéral avec le gouvernement israélien, au détriment des revendications palestiniennes.

35. Déclaration écrite du fondateur du *Baath* Michel Aflaq datant du 21 décembre 1947, telle que citée dans *Guinguamp*, op. cit., p. 69.

36. *Idem*.

## DEUXIÈME PARTIE :

### ENTRE L'ÉMULATION DE LA MODERNITÉ ET SON REJET

#### 1. La perception de l'Occident dans l'imaginaire collectif des sociétés arabomusulmanes

L'analyse du discours des régimes arabes passe nécessairement par un questionnement de la notion d'Occident telle qu'elle est reflétée de l'autre côté du miroir culturel. Pour mieux appréhender les images qu'évoque cette notion dans l'imaginaire collectif des sociétés arabomusulmanes, il faudrait retracer les différents mythes, les périodes successives de confrontation, de conquête et de cohabitation des civilisations respectives<sup>37</sup>. Dans une étude dédiée à ce sujet, Nassib Samir el-Husseini remarque qu'il est « surprenant de voir comment des événements datant d'il y a des siècles, sinon des millénaires, occupent encore une place dans nos visions contemporaines de l'Autre<sup>38</sup> ». Outre les divers mythologies et récits fondateurs qui ont imprégné ces visions, on mentionnera comme épisodes constitutifs de la perception de l'Occident : les expéditions d'Alexandre le Grand (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; la conquête de l'Andalousie débutant en 711 de l'ère chrétienne, suivie de plusieurs siècles de coexistence pacifique prenant fin avec la *Reconquista* des rois catholiques ; les Croisades des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles et la chute de Jérusalem ; la prise de Constantinople (1453) et l'effondrement de l'Empire byzantin ; la campagne napoléonienne en Égypte (1798) et le déclin de l'Empire ottoman, avec la dissolution de l'institution du califat sous Atatürk en 1924 ; la création de l'État d'Israël, la cause palestinienne symbolisant à ce jour la résistance à l'occupation étrangère, résistance reconduite à travers la guerre en Irak.

Ce sont là autant de jalons historiques qui ont marqué le rapport de forces entre les puissances occidentales et les peuples de l'Est méditerranéen, et qui ont contribué à façonner les représentations successives de l'Autre. Chacune à sa manière, ces références ont alimenté la dynamique résurgente du rejet de l'Occident comme entité colonisatrice, laïque et antithétique. Mais l'histoire n'est pas faite d'un simple enchaînement d'antagonismes qui s'alignent pour constituer le récit d'une fracture millénaire entre l'Orient et l'Occident. Car le contact entre ces deux entités ne se limite pas aux affrontements militaires, mais inclut des échanges culturels et commerciaux, des alliances croisées et des mariages mixtes. Il suffit, par exemple, de mentionner le rayonnement culturel de l'Andalousie des Arabes. Toutefois, et comme l'étude susmentionnée le souligne, ces images du passé sont récupérées et inscrites dans le discours politique, pour soutenir une vision tantôt conciliante, tantôt belliqueuse et impérialiste de l'Occident : la possibilité de mettre l'accent sur l'une ou sur

37. Cette approche vaut tout autant pour aborder la question de l'Orient imaginaire. Lire à ce sujet Thierry Hentsch, *L'Orient imaginaire : la vision politique occidentale de l'est méditerranéen*, Paris, Minuit, 1988.

38. Nassib Samir el-Husseini, *L'Occident imaginaire : La vision de l'Autre dans la conscience politique arabe*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1998, p. 11.

l'autre de ces représentations par une lecture sélective du passé « reste un facteur essentiel dans la formation des visions de l'Occident<sup>39</sup> ». Ainsi, les images d'exploits guerriers de Saladin contre les Croisés fournissent, encore aujourd'hui, un registre symbolique puissant dans la mémoire collective des populations arabo-musulmanes.

Incorporées dans la propagande étatique et extrapolées dans le temps, ces références sont susceptibles de déclencher des animosités et de mobiliser les attitudes populaires dans un contexte de crise déterminé. Dans l'intérêt de préserver le *statu quo*, les régimes oligarchiques tâchent de cultiver une image de continuité, « donnant ainsi de la crédibilité à l'idée qu'un [...] clivage existe depuis des millénaires<sup>40</sup> ». Véhiculée dans le discours non seulement des dirigeants politiques, mais aussi de certains mouvements islamistes réactionnaires, cette notion évoque ainsi le thème réducteur de la confrontation ou, autrement dit, « le choc des civilisations<sup>41</sup> ». Face à la perception d'un danger d'acculturation des sociétés traditionnelles musulmanes, ces entités vont jusqu'à emprunter — et c'est là le paradoxe — les paramètres de la mondialisation pour inciter les populations à rejeter l'intervention et la domination étrangères. Misant sur les technologies modernes et sur l'intensité médiatique à laquelle les sociétés sont désormais exposées, les tenants du discours islamiste véhiculent leur message à travers la conscience collective arabe et nourrissent l'espoir de ceux qui, désillusionnés, voudraient rétablir l'ordre islamique de jadis.

## 2. La réforme par un retour aux sources : rattraper le retard sur l'Occident ?

C'est par la réappropriation de leur propre passé que les populations du Moyen-Orient ont cherché à édifier leur identité collective. Face à la prééminence de la civilisation européenne notamment dans les domaines des sciences exactes et de la technologie des armes, certains penseurs ont soulevé dans leurs écrits la nécessité de la réforme et de l'émancipation des sociétés arabo-musulmanes, et cela, selon des approches qui vont de l'émulation de la modernité à son rejet<sup>42</sup>. On constate en effet

39. *Ibid.*, p. 16.

40. *Ibid.*, p. 14.

41. Notion qui fait référence à la thèse de Samuel Huntington, *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997.

42. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Égypte consolidait sa position de phare culturel pour projeter, sur l'ensemble de l'espace arabo-musulman, les idées de ses réformateurs. Les œuvres des penseurs Rifah Tahtawi (1801-1873), Jamal ed-Din al-Afghani (1838-1897), Mohammad Abdou (1849-1905) et du syrien Rachid Rida (1865-1935) méritent une étude détaillée, mais cela dépasserait de loin le cadre de notre travail. L'héritage intellectuel du cheikh Rifah Tahtawi se résume à la nécessité de l'émulation du savoir scientifique européen et au devoir de le répandre dans le monde arabe. Cette reconnaissance est toutefois contrebalancée par une réaffirmation de la supériorité de l'islam en tant que religion. Elle s'accompagne d'un repli défensif sur la gloire historique de la civilisation musulmane et de la notion d'une dette intellectuelle revenant aux Arabes qui furent les maîtres et les transmetteurs des sciences quelques siècles auparavant. Quant aux prises de position publiques du cheikh Mohammad Abdou, *moufti* de l'Égypte, elles incarnent un désir de concilier deux ensembles de valeurs : le monde occidental de la modernité et du progrès scientifique d'un côté, et les préceptes religieux de la société musulmane de l'autre. Mohammad Abdou préconise la réforme dans l'enseignement islamique traditionnel, permettant de valoriser la raison et d'ouvrir la place à

que la frontière entre le rejet de l'Occident et son idéalisation n'est pas étanche : elle reflète la dialectique du processus de modernisation telle qu'elle est vécue dans l'Est méditerranéen. Cette dialectique s'accroît dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, avec le régime des protectorats et l'implantation du paradigme de l'État-nation par-dessus les valeurs traditionnelles de la société musulmane, de manière à fournir un interstice favorable à la radicalisation de la pensée et à l'émergence du discours islamiste. Une partie des écrits, notamment ceux qui prônent une relecture de l'islam comme unique source légitime de réforme, est effectivement récupérée par les mouvements islamistes émergents. C'est notamment dans la lignée des ouvrages de Jamal el-Din al-Afghani que se situe la doctrine de la confrérie des Frères musulmans, fondée en 1928 par l'Égyptien Hassan al-Banna<sup>43</sup>.

Sur un plan plus politique, le processus de modernisation était déjà amorcé en Égypte par Mehmet Ali et son successeur, le *khédive* Ibrahim Pacha (cf. *supra*). On doit à ces gouverneurs le projet de construction du canal de Suez, œuvre de l'ingénieur Ferdinand de Lesseps complétée en 1869. Depuis l'expédition de Bonaparte (1798) et l'occupation successive par les Britanniques, qui exercent dès 1882 une domination *de facto*, le peuple égyptien est tiraillé entre l'influence des modèles politiques européens et le désir de s'émanciper. Avec les partis nationalistes qui réclament le départ des Anglais, le général Allenby, haut-commissaire de la Grande-Bretagne en Égypte, reconnaît la nécessité de proclamer l'indépendance du pays : un accord est conclu le 28 février 1922 pour instaurer un gouvernement sous l'autorité du roi Fouad I<sup>er</sup> et pour adopter une Constitution<sup>44</sup>. Lors des premières élections législatives de 1924, c'est le parti *Wafd* qui remporte la majorité de sièges<sup>45</sup>. Cependant, le processus d'émancipation nationale est pris en otage par les pouvoirs d'un souverain absolutiste et à travers les ingérences hégémoniques de la puissance britannique<sup>46</sup>. L'instauration du modèle occidental est ainsi entravée, et la réforme que prônent les intellectuels ne trouve pas d'ancrage social. Celle-ci est plutôt conçue par la jeunesse comme « un retour aux sources de la religion musulmane, un retour à l'islam des premiers temps, épuré de toutes les déviations qu'il a connues par la

l'interprétation critique des textes. Ce faisant, il rejette le colonialisme occidental et son projet de contrôler l'éducation nationale dans les pays arabes. Représentant du mouvement *Salafyya*, Rachid Rida incarne, quant à lui, un courant qui voit en l'islam la seule et unique source de réforme. Nassib Samir el-Husseini, *op. cit.*, p. 65-67 et p. 103-107.

43. Au début, les Frères musulmans ne se considèrent pas comme un parti politique à proprement parler : à leurs yeux, tous les partis sont des rassemblements d'athées qui propagent des idées importées, étrangères à l'islam. Hassan al-Banna vise plutôt à faire de l'islam la source unique de toute réforme et le pilier du futur État musulman. Selon sa doctrine, il n'existe pas de nation arabe ; il n'y a que la communauté des croyants (*Oumma*).

44. Vincent Cloarec et Henry Laurens, *op. cit.*, p. 52.

45. *Idem*.

46. Pendant que l'accord d'indépendance est conclu, la Grande-Bretagne se réserve le droit d'assurer les communications (contrôle du canal de Suez) et la défense militaire de l'Égypte, tout comme la protection des intérêts étrangers et l'occupation du Soudan. Il y a donc une domination *de facto* par la puissance britannique en Égypte. *Idem*.

suite<sup>47</sup>». Ce mouvement, connu sous le nom de *salafyyyah*, fournira les fondements idéologiques de l'islamisme radical du XX<sup>e</sup> siècle. Prônant la rupture, il contraste avec la vision généralement conciliatrice des réformateurs de la *Nabda*. On peut y voir un phénomène de crispation culturelle en réaction au projet — malmené — de la modernité.

### TROISIÈME PARTIE :

#### DU MALAISE POLITIQUE À LA QUÊTE DE LÉGITIMITÉ

##### 1. Les régimes de postindépendance et les failles du nationalisme arabe

Dès la fin des années 1940, les régimes conservateurs, composés d'équipes bourgeoises qui ont lutté pour l'indépendance, mais qui n'ont pas su aborder les véritables questions économiques et sociales au sein de leurs nations, sont mis sous pression. À défaut d'une consolidation politique permettant d'instaurer de véritables réformes institutionnelles allant au-delà de l'acquis de l'indépendance, ces régimes deviennent vite sclérosés. Suivant l'analyse de Michel Aflaq, fondateur du parti *Baath*, la guerre de Palestine ouvre les yeux de la nation arabe sur ses faiblesses les plus graves : « ils [comprennent] que la cause essentielle de leur défaite n'[est] pas seulement la conspiration des États étrangers ni l'imperfection de leur armement, mais aussi les structures de leur société sous-développée<sup>48</sup> ». Alors qu'au lendemain de la défaite de 1949 ces mêmes populations craignent — à tort ou à raison — l'expansionnisme israélien et cherchent à se débarrasser des séquelles de la présence occidentale, « les politiciens arabes qui veulent rester liés à l'Occident voient bien mieux le danger d'un bouleversement interne, même s'ils ne le jugent pas immédiat<sup>49</sup> ».

Le sentiment antioccidental de la rue arabe, exacerbé par la résolution 181 de l'ONU consacrant la partition de la Palestine (29 novembre 1947), traverse les mouvements d'opposition émergents. Il éclate dans l'Égypte du roi Farouk (chassé en 1952 par les « officiers libres »), dans laquelle le premier ministre Nokrashi Pasha est assassiné par un militant des Frères musulmans. Il est le déclencheur de violentes émeutes populaires visant la destitution du premier ministre irakien Saleh Jaber qui, jugé trop proche des intérêts britanniques, est contraint de fuir le pays<sup>50</sup>. Il est aussi le catalyseur des émeutes antibritanniques qui se déchaînent suite à l'évacuation des troupes étrangères du canal de Suez en 1952 et des manifestations qui poussent le dirigeant irakien Nouri Saïd à demander des concessions proarabes à son protecteur britannique. En Jordanie encore, où le régime hachémite gouverne une population d'origine majoritairement palestinienne, la révolte populaire empêche cet État d'adhérer

47. *Ibid.*, p. 18.

48. *Ibid.*, p. 71.

49. Maxime Rodinson, *op. cit.*, p. 58.

50. Le premier ministre irakien avait signé, le 16 janvier 1948, un traité qui entérinait l'évacuation des troupes britanniques de l'Irak, mais qui maintenait leur droit de retour en cas de menace de guerre et leur utilisation des bases aériennes irakiennes. *Idem.*

au pacte de Bagdad, conclu en 1955 entre la Turquie et l'Irak probritannique<sup>51</sup>. Même le leader du panarabisme, Gamal Abdel-Nasser, se voit contraint de déclarer publiquement que « l'opinion publique arabe acceptera de se tourner vers les puissances occidentales à condition que les États arabes ne paraissent liés automatiquement par aucun traité prévoyant une certaine présence militaire<sup>52</sup> ». Avec la nationalisation du canal de Suez un an plus tard, il devient le héros légendaire de la cause arabe<sup>53</sup>.

Le sentiment général de colère, voire de rancune, à l'égard des politiques étrangères occidentales et de leurs régimes vassaux dans la région n'est pas prêt de s'estomper. L'enlisement du conflit israélo-arabe et la complaisance face aux violations par l'État d'Israël des résolutions onusiennes successives interpellent la conscience collective arabe. Mais la pérennité de ce conflit s'avère être une arme à double tranchant : tout en exposant au grand jour l'incapacité des régimes arabes, voire même leur alignement sur les intérêts occidentaux, elle fournit les bases rhétoriques de leur légitimité en tant que champions de la résistance. Alors que certains régimes choisissent, sous le poids d'intérêts géopolitiques, la voie de la reconnaissance et de la paix bilatérales, ce geste est perçu par d'autres comme une trahison. Ainsi, soumis à une pression grandissante depuis le déclenchement des premières guerres israélo-arabes, les régimes de postindépendance sont aux prises avec la cause qu'ils ont jadis tenté de défendre militairement. Ce phénomène s'accompagne de l'influence grandissante de groupes d'allégeance islamiste<sup>54</sup>, mouvements d'opposition que les oligarchies minoritaires n'auront de choix que de tolérer, de cautionner ou d'intégrer carrément dans leur agenda politique<sup>55</sup>. Les offensives israéliennes justifiant un état d'exception

51. Depuis les débuts du conflit israélo-arabe, la conduite politique des monarques jordaniens a été décriée par les autres régimes arabes comme étant éminemment ambiguë et prooccidentale. Dans les faits, le roi Abdallah a placé la Légion arabe sous le commandement d'un officier anglais (J.B. Glubb). Il a mené des pourparlers secrets avec le gouvernement de Ben Gourion et a annexé les territoires palestiniens à la Transjordanie. En 1994, le gouvernement du roi Hussein a conclu la paix avec Israël de manière bilatérale.

52. Déclaration de 1955 restituée dans Maxime Rodinson, *op. cit.*, p. 58.

53. Le 26 juillet 1956, dans un retentissant discours prononcé à Alexandrie, le *Raïs* annonce la nationalisation de la Compagnie universelle du canal de Suez. Ce geste de légitimation doit être lu dans un contexte d'humiliations politiques et militaires successives subies par le régime de Nasser, commençant par le raid lancé par l'armée de Ben Gourion contre le quartier général égyptien à Gaza en février 1955, et à la suite duquel le Caire décide de soutenir les *fedayin* qui se livreront à des actes de guérilla à partir de son territoire; mais aussi le retrait de l'offre des grandes puissances (soviétique, britannique et américaine) de financer la construction du haut barrage d'Assouan. Conjugée au blocus du détroit de Tiran, la nationalisation du Canal constitue l'élément déclencheur de l'expédition de Suez, lancée le 29 octobre 1956 par Israël, avec le concours de l'Angleterre et de la France. *Idem.*

54. Notamment les Frères musulmans en Égypte et en Syrie, le Hezbollah au Liban, mais aussi le Hamas et le Jihad islamique dans les Territoires occupés.

55. Ce processus n'est toutefois pas constant ou uniforme dans l'histoire, puisque les périodes de cooptation ont alterné avec des vagues de répression violente à l'égard des mouvements islamistes. C'est le cas notamment des rapports entre le régime de Nasser et les Frères musulmans en Égypte (1950-1960), et ceux du régime Assad vis-à-vis des membres de la Confrérie en Syrie (massacres à Homs et Hama dans les années 1980).

permanent, ces régimes chercheront à tirer parti de leur discours antisioniste pour raffermir leur position interne — non sans se voir contraints, à plus long terme, d'effectuer des aménagements rhétoriques face à la rue arabe devenue soupçonneuse de leurs desseins.

## 2. Le déclin du panarabisme et la récupération du conflit israélo-palestinien

Le conflit israélo-palestinien perdure depuis 1948 sans qu'il n'y ait d'issue prévisible. Considérée dans ses débuts comme le cheval de bataille du nationalisme arabe, la cause palestinienne a subi le désengagement progressif des régimes qui l'entourent<sup>56</sup>. Certains gouvernements vont néanmoins se servir de ce conflit pour fournir un exutoire aux populations sous leur joug. C'est le cas notamment de la politique de Hafez al-Assad (1971-2000), dont le régime du fils Bachar ne représente qu'une prolongation, malgré les gestes d'ouverture entamés<sup>57</sup>. Or, tandis que les politiques de ces dictatures se figent dans une rhétorique de guerre et de résistance, le ressentiment des populations demeure profond. Face au déclin des mouvements nationalistes et devant une menace militaire externe désormais incontestable, les régimes jadis progressistes se tournent désormais vers le discours religieux traditionnel pour y emprunter des cautions morales. La valeur universelle de l'islam et son effet fédérateur sont exploités pour assurer un certain degré de cohésion à l'intérieur de l'État et restituer la crédibilité des systèmes politiques défaillants.

L'exemple du *Baath* laïque et socialiste, qui brandissait l'étendard de la révolution nationaliste dans ses débuts, est illustratif à cet égard. Le pari de ce parti politique, fondé en 1947, était de réunifier la nation arabe en tant qu'«entité politique et économique indivisible, [...] entité spirituelle et culturelle porteuse d'une mission et devant tenir son rôle aux côtés des autres civilisations<sup>58</sup>.» Au travers de cette mission, il consacrait la lutte contre ceux (puissances européennes colonisatrices, entité sioniste et, ultérieurement, l'hégémonie américaine) qui «perpétuent l'état d'asservissement et de sous-développement de la Nation arabe<sup>59</sup>». Alors qu'il constituait un mouvement politique légitime auquel bon nombre de citoyens s'identifiaient dans le contexte spécifique des luttes pour l'indépendance, le *Baath* des fondateurs M. Aflak et S. Bitar a progressivement perdu son aura idéologique sous le régime répressif et minoritaire syrien qui s'en réclame à ce jour. L'unité arabe, qui

56. L'Égypte de Sadate et la Jordanie du roi Hussein iront jusqu'à signer des accords de paix avec Israël, respectivement en 1979 et en 1994.

57. Pour une analyse de la politique syrienne sous Bachar el-Assad, sur la portée effective des réformes annoncées et sur le caractère ambivalent de la position stratégique de Damas face aux enjeux régionaux actuels, lire Volker Perthes, *Syria under Bashar al-Assad: Modernisation and the Limits of Change*, The International Institute for Strategic Studies, Oxford University Press, 2004. Voir aussi la récente étude de Sami Aoun, «La Syrie de Bachar el-Assad: Réformes politiques, changements géostratégiques et pressions américaines», dans *Le remodelage du Moyen-Orient: De l'Irak à la Syrie*, Étude n°7 Raoul-Dandurand, Montréal, mai 2005.

58. Termes de la constitution du parti de 1947, tels que reproduits par Guinguamp, *op. cit.*

59. *Ibid.*, p. 55.

avait vu sa réalisation politique dans l'éphémère République Arabe Unie, s'était effritée avec la scission du *Baath* en 1966<sup>60</sup>. Un an après, le désastre militaire et politique de la guerre des Six Jours avait définitivement remis en cause le projet d'arabisme (ou nationalisme arabe) comme force mobilisatrice, sapant la crédibilité des régimes qui s'en étaient faits les défenseurs. Ainsi, au début des années 1970 et avec la mort d'Abdel Nasser,

[...] il n'existe plus de dirigeant dont la popularité et l'influence dépassent les frontières des États; il n'y a plus de doctrine susceptible de rallier les foules et de sous-tendre une action politique. Progressisme, nationalisme, socialisme arabe... ces mots ne représentent plus grand-chose et l'unité arabe est reléguée au rayon des rêves inaccessibles<sup>61</sup>.

La guerre d'octobre 1973 devait refaire l'unité des rangs arabes. Les pays membres de l'OPEP se sont mis ensemble et ont décidé de réduire la production de pétrole. Ils ont envisagé de suspendre les exportations d'hydrocarbures aux États-Unis<sup>62</sup>. Le mythe de l'invincibilité de l'armée israélienne balayé en ce Yom Kippour, cette guerre est commémorée non pas tant comme une victoire militaire pour les pays arabes<sup>63</sup>, que comme un acte («guerre de libération») ayant gommé l'humiliation de la défaite de 1967 dans les esprits arabes.

Si le front créé par la guerre du Kippour a tissé un nouveau lien entre Damas et le Caire, il a aussitôt fait l'objet de tractations américaines visant à réaménager l'espace géopolitique du Moyen-Orient. Le traité de paix de 1979, conclu entre l'Égypte d'Anouar Sadate et le gouvernement de Menahem Begin<sup>64</sup>, est perçu comme un acte de trahison à l'intérieur du monde arabe: lors du 9<sup>e</sup> Sommet de la Ligue des États arabes (LEA), l'accord de Camp David est rejeté à l'unanimité, l'Égypte temporairement exclue de la Ligue et son siège transféré à Tunis<sup>65</sup>. Ce premier traité de paix entre un État arabe et Israël bouleverse donc la donne géopolitique dans la région et provoque, entre autres, un exceptionnel rapprochement entre les *Baath* syrien et irakien<sup>66</sup>. En termes de solidarité panarabe toutefois, Camp David entraîne un sentiment tangible de déchirure, sentiment qui ne fait que s'exacerber pendant le conflit

60. Scission entre le *Baath* orthodoxe (ou aflaïste) de Baghdad et sa branche régionaliste de Damas, telle qu'elle fut établie par le coup d'État de Salah Jdid en 1966.

61. Pierre Guinguamp, *op. cit.*, p. 211.

62. C'est le cas de la Lybie, de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, d'Abu Dhabi, de Qatar, du Koweït et du Bahreïn.

63. Elle ne le fut certainement pas, mais infligea plutôt des dégâts économiques que l'on estime, pour la Syrie, à une année entière de production industrielle. Voir Pierre Guinguamp, *op. cit.*, p. 215.

64. Conclu sous la présidence de Jimmy Carter, cet accord restitue le Sinaï à l'Égypte en échange de la reconnaissance par l'Égypte de l'État d'Israël.

65. Le président égyptien payera de sa vie son initiative historique: Anouar Sadate est assassiné le 6 octobre 1981 lors d'une parade militaire au Caire.

66. Pierre Guinguamp, *op. cit.*, p. 242.



au Liban, alors qu'aucun État arabe ne vient contrecarrer les incursions étrangères et que la guerre civile achève de désarticuler ce pays : « sans consistance, la famille arabe est incapable du moindre sursaut quand Israël occupe, en 1982, pour la première fois de son histoire, une capitale arabe : Beyrouth<sup>67</sup> ».

Réaliste et pragmatique, Hafez al-Assad semble avoir saisi l'ampleur de ce déficit de légitimité et la nécessité de le compenser par d'autres avenues politiques. Le président alaouite attache à la pérennité affichée du dogme unitaire *baathiste* des gestes diplomatiques calculés. Il est l'un des seuls dirigeants arabes à ne pas soutenir la Résolution CS 242 (1967), dont l'application aurait eu pour effet d'entériner l'acquis de la guerre de 1948-49 et de consacrer ainsi la reconnaissance de l'État d'Israël *de jure*<sup>68</sup>. Alors qu'il focalise sa rhétorique politique sur la résistance à l'occupation sioniste, ce discours est doublé d'un soutien parallèle — ou, du moins, d'un cautionnement — aux milices armées (dont l'Armée de libération de la Palestine, le Front populaire pour la libération de Palestine et le *Hizbollah* shiite opérant au Liban<sup>69</sup>). Or, sur le terrain des hostilités, les forces armées du gouvernement alaouite assistent passivement au massacre de civils palestiniens perpétré par les Phalanges chrétiennes au Liban, avec, qui plus est, la collusion objective de l'armée israélienne<sup>70</sup>. La tension entre l'OLP et Damas monte alors d'un cran et le mécontentement populaire se manifeste à travers différents mouvements de contestation, dont celui de la droite islamiste. Sur le front interne, le gouvernement syrien entre en guerre ouverte avec les Frères musulmans<sup>71</sup>.

Tandis qu'il cherche à récupérer la cause palestinienne pour justifier ses choix politiques et refaire l'unité autour de lui, le régime de Damas préserve sa carte maîtresse : la non-reconnaissance de l'État d'Israël (stratégie diplomatique). Il relègue ainsi la question du plateau du Golan aux calendes grecques, alors même que la situation sur le terrain rend son annexion par Israël (1981) quasi irréversible : implantation de colonies de peuplement, expulsion d'une partie de la population

67. *Ibid.*, p. 354.

68. Devant l'impasse de la guerre de 1973 toutefois, la Syrie appuie la Résolution 338 qui demande le cessez-le-feu et invite les belligérants à appliquer la Résolution 242, reconnaissant la validité de cette dernière par ricochet.

69. Notons ici qu'en janvier 1965 la première opération armée de l'organisation al-Assifa de *fedayin* palestiniens, branche militaire du *Fatah* naissant, fut lancée avec le soutien du *Baath* de Damas.

70. Massacre de Tell Zaatar, 3 000 morts, juin 1976; massacres dans les camps de réfugiés de Sabra et de Chatila le 22 septembre 1982. Il sied de préciser toutefois que tout ce qui touche à l'intervention de la Syrie au Liban était le domaine gardé du président et ne représentait donc pas forcément la position du parti *Baath*. Pierre Guinguamp, *op. cit.*, p. 231-235.

71. Suite à une série d'attentats perpétrés par des militants islamistes, les Brigades de défense de Rifat el-Assad, frère du président, lancent en juin 1980 une opération hélicoptérée sur la prison de Tadmor, où près de 600 membres des Frères musulmans sont sommairement exécutés. En février 1982, des quartiers entiers de la ville de Hama, fief de la Confrérie, sont rasés sous une vaste opération impliquant la quasi-totalité des forces armées régulières et spéciales du gouvernement alaouite. Selon Amnesty International, le bilan est de 15 000 victimes. *Ibid.*, p. 253-259.

autochtone et renversement de la balance démographique du plateau en faveur d'Israël<sup>72</sup>. Comme le signalent par ailleurs Encel et Thual, l'importance du plateau dans cette conjoncture dépasse la simple nécessité hydraulique — nécessité relative selon ces auteurs<sup>73</sup>. Du point de vue de la politique intérieure syrienne, la question du Golan s'attache plutôt aux notions de légitimité et de fierté nationale. Cette amputation territoriale, dont atteste le sentiment de refus que cherche à canaliser la propagande du régime syrien, contient la perspective d'un éventuel regain de prestige, qui va de pair avec l'espoir d'une souveraineté nationale retrouvée :

[L]e Golan n'est-il pas plus intéressant hors des frontières qu'à l'intérieur ? Ne fonctionne-t-il pas à la manière d'une « ligne bleue des Vosges », utile pour un régime ultraminoritaire alaouite haï par la majorité sunnite de la population, comme ciment fédérateur de la nation et prétexte de maintenir, *ad vitam aeternam*, l'état d'urgence ? Les blocages des pourparlers israélo-syriens de 1995 et 1999-2000 ainsi que l'extrême fragilité du régime d'Assad fils tendraient à valider cette thèse<sup>74</sup>.

L'histoire moderne du Proche-Orient est faite d'alliances croisées, défaits et refaits, allant de la logique des allégeances panarabes aux divisions au sein même du parti. La rivalité entre l'Égypte, l'Irak et la Syrie pour la suprématie dans le monde arabe a entraîné autant de fissures dans le tableau idéologique du panarabisme<sup>75</sup>. La

72. Selon les données recensées par Thual et Encel, le Golan compte, en juillet 2004, quatre villages druzes sur les pentes du Mont Hermon au nord (habitants ayant pour la plupart choisi de demeurer syriens) et, du côté israélien, une ville et 31 villages, implantés petit à petit à partir de 1967. Frédéric Encel et François Thual, *Géopolitique d'Israël : Dictionnaire pour sortir des fantasmes*, Paris, Seuil, 2004, p. 188.

73. Des trois États établis sur une part du bassin du Jourdain et riverains du Golan, la Syrie est le seul à n'en percevoir que des bénéfices marginaux par rapport à l'ensemble de ses ressources hydrauliques. Le bassin du Jourdain représente moins de 2 % des ressources hydrauliques, le seul bloc Golan/Hermon ne contribuant qu'à hauteur de 0,9 %. *Ibid.*, p. 384.

74. *Ibid.*, p. 385. On pourrait prolonger cette réflexion en y ajoutant la place qu'occupe, dans la mémoire collective, l'ancienne revendication territoriale de la « Grande Syrie » — revendication encore vivante pour certains et à laquelle se heurtent, en collision frontale, le projet sioniste tout comme la souveraineté du Liban. Jadis province de l'Empire ottoman, cette entité territoriale (*Bilad el-Cham*) s'étendait des montagnes du Taurus au nord, au Sinaï et au désert d'Arabie au Sud, à l'Euphrate à l'est et la Méditerranée à l'ouest. Le Congrès national syrien, réuni à Damas en juillet 1919, réclamait l'indépendance politique pour un État syrien qui comprenait les territoires de la Syrie actuelle, du Liban, de la Jordanie et d'Israël. Selon les opportunités du moment et tout au long de son règne, le gouvernant alaouite a émaillé son discours de références à cette entité territoriale historique que la France et l'Angleterre sont accusées d'avoir morcelée.

75. Avec le pacte de Bagdad, conclu en 1955 entre la Turquie et l'Irak (auxquels se joignent l'Iran et le Pakistan), l'Irak cherche à faire contrepoids à l'union entre la Syrie et l'Égypte. Peu après, le « kassémisme » irakien (révolution d'Abdel-Karim Kassem, 1958) est érigé pour remplacer le « nassérisme » de la RAU. À l'aube de l'instauration de la République arabe unie, le fondateur du *Baath* écrivait : « prenons garde que l'unité ne soit tissée avec les fils de la division ». Pierre Guinguamp, *op. cit.*, p. 114.

confrontation entre les républiques dites « progressistes » (neutralistes) d'un côté et les monarchies « réactionnaires » (prooccidentales) de l'autre concourt à fragmenter l'espace politique régional et à brouiller le mythe de l'unité arabe<sup>76</sup>. Dans ce tracé politique complexe, la sensible question de la reconnaissance de l'État d'Israël constitue toujours et encore la pierre d'achoppement d'un quelconque projet unitaire arabe. Derrière le manque de solidarité effective à l'égard de la cause palestinienne se profile, selon Benjamin Stora, une « crise idéologique majeure<sup>77</sup> ». Vu les échecs consécutifs du projet nassérien, et l'incapacité des États arabes à former un bloc commun et cohérent, le discours politique des gouvernements se doit d'incorporer les référents de la rhétorique communautaire de l'islam. Vidés de leur substance, les slogans politiques nationalistes doivent ainsi composer avec le discours islamiste émergent.

### 3. L'ancrage politique du message islamiste

À la veille de la guerre du Golfe de 1991, le monde arabe témoigne d'un geste politique singulier. Saddam Hussein, président de l'État *baathiste* irakien s'affichait jadis comme laïc, socialiste et républicain, brandit les couleurs du *jihad* : il appelle les musulmans du monde entier à libérer la ville d'al-Quds, Jérusalem la Sainte<sup>78</sup>. Par un message qui emprunte les référents religieux de la civilisation musulmane, cet appel table sur ce que certains ont décrit comme « une sorte de plus petit dénominateur commun permettant de faire apparaître un consensus sur ce qu'est l'islam<sup>79</sup> ». Ce faisant, le leader irakien cherche à reconstituer de manière instrumentale une identité collective, un sentiment fédérateur d'appartenance à la *Oumma*, la communauté des croyants.

Si l'on considère les frustrations qu'a engendré l'histoire moderne du Moyen-Orient à l'égard des puissances d'occupation et de leurs régimes-vassaux, il est possible de suggérer que la notion du *jihad* est récupérée aujourd'hui à des fins de ralliement de politique interne. En termes de représentation de la menace externe, cette rhétorique antagoniste répond au discours idéologique utilisé par la puissance hégémonique américaine et qui s'articule autour d'un manichéisme hérité direc-

tement de la Guerre froide : « nous les peuples de la liberté » *versus* « eux, les pays de l'axe du mal » ou les « États voyous ». Il s'agit là d'un registre qui ne fait qu'engendrer, voire exacerber, la polarisation des perceptions de part et d'autre<sup>80</sup>. Si l'analyse des enjeux géopolitiques permet d'expliquer, dans une certaine mesure, les visées *jihadistes* du terrorisme islamiste contemporain, cette grille de lecture demeure incomplète. Or, sans que la question israélo-palestinienne ne soit dûment traitée, les retombées de ce conflit continueront à radicaliser la scène politique des régimes arabes.

Sur fond de cette conjoncture, et notamment depuis la guerre du Kippour et l'embargo sur les exportations pétrolières de 1973, l'Arabie Saoudite s'est forgé un rôle prépondérant dans la diffusion du dogme fondamentaliste sunnite. C'est dans cette même décennie que la politique syrienne de Hafez el-Assad a été contrainte de composer avec la composante islamiste : en 1973, sous l'influence croissante des Frères musulmans, le gouvernement de Damas introduit un amendement à la nouvelle Constitution, faisant de l'islam la religion du président d'une République par ailleurs « populaire, démocratique et socialiste<sup>81</sup> » ! Il est cependant intéressant de noter que, déjà au cours de la guerre d'indépendance syrienne, les jeunes militants du *Baath* avaient organisé des équipes de « *jihad* national<sup>82</sup> ». Au-delà de l'affirmation de l'idéologie laïque et socialiste du parti, leur mission était de rallier les forces populaires autour de la lutte de résistance, ce « combat sacré » qui avait poussé les dernières troupes françaises à quitter le territoire syrien le 17 avril 1949.

Mais le rôle phare exercé par le régime saoudien dans l'encadrement du courant islamiste sunnite a été mis au défi avec la guerre du Golfe de 1991. Puissant exportateur de la doctrine wahhabite par le développement d'un réseau transnational d'associations caritatives et religieuses, le régime gardien des lieux saints s'en est trouvé décrédibilisé par l'appel du roi Fahd aux forces de la Coalition. Alors que, sur le plan institutionnel, la Ligue arabe condamnait l'invasion irakienne du Koweït<sup>83</sup>,

76. L'opposition virulente entre ces deux tendances se manifeste à travers leur attitude respective à l'égard de la question palestinienne. La propagande nationaliste dénonce la politique du Royaume hachémite et montre le trône saoudien comme un traître dans la lutte de libération de la Palestine. Elle s'articule par des slogans, tels celui du *Baath* (1966) faisant allusion à la complicité du régime jordanien avec les politiques du gouvernement sioniste : « La route de Tel-Aviv passe par Amman ! ». La guerre des Six Jours est le paroxysme de cette propagande qui visait à resserrer les rangs autour de l'État syrien. *Ibid.*, p. 171 et p. 174.

77. Benjamin Stora, « La mort de l'idéologie nationaliste arabe », *Esprit*, n°295, juin 2003, p. 9.

78. Frédéric Encel, *Géopolitique de l'Apocalypse. La démocratie à l'épreuve de l'islamisme*, Paris, Flammarion, 2002, p. 52.

79. Malika Zeghal, « Les usages du savoir et de la violence : quelques réflexions autour du 11 septembre », *Politique étrangère*, n°1/2002, p. 35.

80. Cette idéologie était ainsi inculquée par la CIA aux groupes de *moujahidines* venus lutter en tant que « freedom fighters » dans l'Afghanistan des années 1980. Soutenus par des milliers de militants issus de divers milieux de la société arabo-musulmane, ils avaient comme mission de « libérer » le monde musulman (*dar al-Islam*) de l'envahisseur soviétique. Lire, à ce sujet, Gilles Kepel, *Jihad*, Paris, Gallimard, 2000, p. 26 et suite.

81. Déjà, la Constitution provisoire de 1964 mentionne l'islam comme religion d'État, et cela, suite à l'influence des mouvements insurrectionnels menés dans les principales villes syriennes par les Frères musulmans contre le *Baath* au pouvoir. Pierre Guinguamp, *op. cit.*, p. 146 et p. 207.

82. *Ibid.*, p. 48.

83. Le 10 août 1990, lors du sommet du Caire, la Ligue arabe décide d'envoyer une force panarabe pour défendre l'Arabie Saoudite. Mais la résolution finale, qui condamne fermement l'Irak et cautionne la présence étrangère dans le golfe, n'est approuvée que par 12 des 20 membres représentés. L'Irak, la Lybie et l'OLP votent contre, tandis que l'Algérie, le Yémen, la Jordanie, le Soudan et la Mauritanie s'abstiennent ou émettent des réserves. La Tunisie boycotte la réunion. L'Égypte, puis la Syrie et le Maroc acceptent d'envoyer des troupes en Arabie Saoudite, s'alignant sur la coalition anti-irakienne qui s'organise sous la houlette des États-Unis. Voir le *Monde Diplomatique* du 22 mars 2005 [disponible en ligne], <http://www.monde-diplomatique.fr/>.



les populations arabo-musulmanes voyaient une profanation dans l'appel du roi : la présence de troupes américaines en terre sainte révélait la corruption du régime saoudien face aux intérêts géostratégiques occidentaux. C'est donc aux interstices des régimes politiques arabes et dans les failles de leur légitimité morale que l'on voit ainsi émerger les mouvements islamistes radicaux. Le message de ces groupes mise à son tour sur la notion de résistance à l'occupation étrangère, de façon à accentuer la dichotomie entre l'endogène et l'exogène, entre la civilisation vertueuse de l'islam et le monde (*dar el-harb*) de « l'Occident impie ».

Ce sont là des artifices qui, de toute évidence, ne rendent pas compte de la complexité économique, politique et sociale de la réalité telle qu'elle est vécue au quotidien par les populations arabo-musulmanes. Or, les États du Moyen-Orient englobent des sociétés particulièrement hétérogènes, tant sur le plan ethnique que confessionnel : populations arabes, kurdes, arméniennes, communautés sunnites, shiites, druzes et chrétiennes se côtoient à l'intérieur de la carte géopolitique telle qu'elle a été tracée par les puissances occidentales. Déchirés entre, d'un côté, les revendications sociopolitiques et nationales de ces différentes communautés, et, de l'autre, les exigences contemporaines de la bonne gouvernance et de la démocratisation, ces entités étatiques sont prises au piège de ce que Mohammad Ayoob décrit comme « l'opération simultanée mais contradictoire de deux normes, contribuant à exacerber le mécontentement [des populations] au sein des pays du Tiers Monde<sup>84</sup> ». De manière plus significative, le paradigme étatique continue à se heurter à celui de la communauté musulmane des croyants, disloquée depuis la dissolution de l'institution du califat que préservait l'Empire ottoman.

Si l'affirmation de l'arabisme fournit les références culturelles propres à réifier le sens identitaire dans ce contexte, elle le fait en circonscrivant le problème des minorités. Alors que le *Baath* laïc se voulait le défenseur du panarabisme depuis ses débuts, force est de constater que ce projet n'a pas eu l'ancrage politique et social escompté. Le seul fait que le terme « laïcité » n'existe pas dans le vocabulaire arabe, mais qu'il dénote des emprunts exogènes, est en soi révélateur des écueils qui ont pu entraver le processus de légitimation politique ainsi amorcé<sup>85</sup>. Quant aux politiques de l'hégémon, dont la démonstration de force la plus éclatante a peut-être été celle de l'opération *Desert Storm* de 1991, elles concourent à exacerber ce phénomène de délégitimation politique au sein de l'État saoudien, comme ailleurs dans l'espace arabo-musulman, et cela, de manière à favoriser l'influence grandissante de l'opposition islamiste interne. Effet pervers d'une *realpolitik* incontrôlée ? Brisant le rêve du panarabisme, cet effet se reproduit encore avec l'invasion de l'Irak en 2003 et l'effon-

84. Mohammad Ayoob, « State Making, State Breaking, and State Failure », dans Chester A. Crocker, Fen Osler Hampson et Pamela All (dir.), *Turbulent Peace : The Challenges of Managing International Conflict*, Washington, United States Institute of Peace, 2001, p. 133.

85. Malgré les efforts consentis pour démontrer qu'il n'y a nulle contradiction entre islam et arabisme (nationalisme), et « en s'évertuant de concilier les inconciliables, M. Aflaq donne à la laïcité du *Baath* un caractère ambigu qui ne fait pas l'unanimité dans le parti ». Pierre Guinguamp, *op. cit.*, p. 57.

drement rapide d'une armée nationale jadis considérée comme la plus aguerrie du monde arabe.

## Conclusion

Le 9 avril 2003, les chaînes de télévision du monde entier diffusaient les images, fort symboliques, du déboulonnage de la statue présidentielle de Saddam Hussein. Les téléspectateurs syriens, déjouant la tentative habituelle de leur gouvernement pour censurer les informations à caractère subversif, avaient les yeux rivés sur les écrans d'al-Jazeera, al-Arabiya ou autres, parmi la palette de chaînes satellitaires arabes. Avec ces images, le régime dictatorial irakien s'effondrait comme un château de cartes, laissant derrière lui de nombreuses interrogations sur l'avenir de l'autocratie voisine. Depuis ces événements ayant marqué le point de départ d'une reconfiguration de l'échiquier géopolitique régional, les régimes autoritaires arabes sont dans la ligne de mire, non seulement de l'Administration Bush, mais aussi de leurs propres populations. Alors que celles-ci tâtonnent sur le terrain de la contestation, pour celle-là, les changements visés ne devraient pas se limiter à la consolidation des intérêts géostratégiques américains, mais induire des transformations sociopolitiques profondes dans le cadre d'un vaste plan de démocratisation du « Grand Moyen-Orient ». Bastion de la résistance, la position traditionnellement intransigeante du régime *baathiste* à l'égard de l'intervention étrangère et, plus particulièrement, de la cause palestinienne lui a valu l'appui des masses pendant longtemps. Déployant dans la notion de « nation arabe » un sens identitaire commun, il a longtemps su composer avec la quête de légitimité sous-jacente.

Les changements intervenus dans la région en ce début de millénaire et l'impact de leur propagation simultanée remettent toutefois ce processus en question. En effet, nul ne peut plus censurer la force des images satellitaires, ni contrer l'effet d'entraînement des groupes opposition dans les rues du Caire ou de Beyrouth, ou encore dans la Palestine occupée. Si l'objectif de la politique américaine sous l'influence de la doctrine néoconservatrice est de remodeler le paysage politique régional, la situation humanitaire sur le terrain ne fait qu'alimenter le discours réactionnaire et radical. Pendant ce temps, les gouvernements réfractaires à la *pax americana*, soucieux de préserver leur capital de légitimité, tant à l'intérieur que sur la scène internationale, continuent à faire valoir leur position incontournable. Cherchant à pérenniser le monopole du pouvoir et à préserver leur influence au sein du monde arabe, ils détiennent à ce jour les clés de la stabilité régionale. À l'instar de la Syrie d'al-Assad à l'occasion de la visite du président Nixon en 1974, ils fondent leur discours sur un message, aussi simple qu'illusoire : « Aucune paix ne pourra être instaurée dans la région tant qu'une solution juste et durable ne sera trouvée à la question palestinienne<sup>86</sup> ».

86. Pierre Guinguamp, *op. cit.*, p. 217.

L'ambivalence inhérente à ce discours, qui n'est souvent pas étayé par des faits concrets et constructifs, s'aligne sur celle de la politique étrangère américaine. Cette conduite, parfois décrite comme la politique du « double standard » et qui dénote un manque de cohérence dans l'attitude de la communauté internationale au sens large, les populations en sont de plus en plus conscientes. Tantôt contraignante et coercitive, tantôt complice des régimes clientélistes et garante de leur pérennisation, cette politique ne fait qu'attiser les sentiments antiaméricains qui habitent déjà la rue arabe. Ainsi, les régimes politiques arabes se trouvent-ils confrontés à une double menace : celle des mouvements d'opposition politique affectant leur stabilité interne, conjuguée aux pressions externes et à la question de leur légitimité internationale. Pris en porte-à-faux entre les exigences du remodelage régional et les attentes d'une population revendicatrice d'une meilleure gouvernance, la position des monarchies dynastiques et des oligarchies minoritaires devient intenable ou, du moins, difficilement justifiable. Alors que la cause panarabe et que la libération de la Palestine fournissaient, jadis, l'aura nécessaire à ces régimes, leur immobilisme face aux bouleversements géopolitiques récents est interprété, dès lors, comme un signe révélateur de leur sujétion<sup>87</sup>.

L'avènement de la mondialisation et son avatar le plus positif, l'échange rapide des idées et de l'information, ne laissent guère plus de marge de manœuvre aux régimes autoritaires dans ce processus de légitimation. Alors que les échoppes d'Internet se multiplient dans les quartiers populaires de Damas et qu'al-Jazeera diffuse de véritables débats politiques selon la formule participative, les classes dirigeantes ont de plus en plus de mal à contenir leur bastion politique par la rhétorique sécuritaire traditionnelle. Si le débat concernant l'invasion du Koweït avait divisé les positions au sein des sociétés arabes en 1990, l'opération américaine en Irak galvanise les réactions quinze ans plus tard : le ressentiment des populations ne fait que s'accroître avec les opérations unilatérales menées par l'hégémon. Certes, les dictatures du monde arabe ne gouvernent pas des « démocraties d'opinion<sup>88</sup> », mais l'effervescence populaire et le risque de voir les revendications islamistes se consolider dans ce clivage doivent être considérés comme des éléments d'instabilité politique. Le manque de légitimité dont sont affectées les « pétromonarchies » proaméricaines en particulier, conjugué à la déchéance des idéologies socialistes nassérienne et *baathiste*, ont ainsi ouvert la brèche à l'émergence de nouveaux mouvements fondamentalistes. Faute d'une ouverture politique substantielle et de gestes d'introspection nécessaires pour garantir la viabilité des régimes en place, ces mouvements tendront à se radicaliser et fourniront, pour nombre de citoyens parmi la jeunesse désillusionnée, un régime idéologique et social de substitution.

87. Philippe Droz-Vincent, « Les dilemmes des régimes arabes après l'intervention américaine en Irak », *Politique étrangère*, n° 3-4, juillet-décembre 2003, p. 556.

88. *Ibid.*

## ANNEXE – INDEX DE RÉFÉRENCES HISTORIQUES

### L'accord Sykes-Picot :

Signé le 4 janvier 1916 par le diplomate François Georges-Picot et le député conservateur Mark Sykes. Il s'agit d'un mémorandum qui va servir de cadre aux accords franco-britanniques sur le partage de l'Orient arabe. En vertu de cet accord-cadre, la France et la Grande-Bretagne s'accordent l'administration directe sur le littoral libanais (zone Bleue) et sur la basse-Mésopotamie (zone rouge), ainsi qu'une zone d'influence sur la Syrie intérieure (zone A, entre Damas et Alep) et la région de Bagdad (zone B). La Palestine se voit accorder un statut spécial (zone Brune) : elle doit être divisée en trois lots sous influence française (le nord, à l'exception des ports de Haïfa et de Saint-Jean d'Acre, qui doivent passer sous contrôle britannique), britannique (le sud) et internationale (la région de Jérusalem). Les accords garantissent l'indépendance du Hedjaz.

### La Révolte arabe :

Mouvement d'insurrection contre l'Empire ottoman, visant à rétablir les principes du Coran et à réinstaurer le califat aux mains des Arabes. La Révolte arabe est menée par le chérif Hussein de la Mecque avec l'appui militaire et le conseil de la Grande-Bretagne (dont celui du légendaire T. E. Lawrence). Elle est confiée au commandement des fils du chérif, les émirs Ali, Abdallah, Faysal et Zeyd, chacun chargé de mener un front de guerre contre l'armée ottomane. Partant du Hedjaz (Péninsule arabique) le 10 juin 1916, la Révolte obtient progressivement le soutien des tribus transjordaniennes et des bédouins du désert syrien. En mars 1917, les troupes britanniques s'emparent de Bagdad et occupent la région de Mossoul. La Révolte aboutit à la prise de Damas le 1<sup>er</sup> octobre 1918.

### Le traité de Sèvres :

Adopté le 10 août 1920, ce traité prévoit le démantèlement de l'Empire ottoman. Il instaure un État indépendant arménien en Anatolie et un Kurdistan autonome. La Turquie conserve sa capitale, Constantinople, mais doit livrer sa flotte de guerre et

réduire son armée à 50 000 hommes. Le 24 juillet 1923, le traité de paix de Lausanne remplace les termes du traité de Sèvres. La République turque de Moustapha Kémal remplace le régime du Sultan Mehmet VI, et l'Asie mineure (ainsi que la Thrace orientale) est restituée à la Turquie dans son intégralité.

### Le régime des Mandats :

Forme déguisée d'occupation des vainqueurs dans les anciennes provinces ottomanes, le système des mandats reflète, selon Cloarec et Laurens, « un compromis entre les visées impériales des puissances européennes et la volonté de Wilson de favoriser l'autodétermination des peuples ». Entre 1920 et 1922, les puissances française et britannique instaurent leur mandat de tutelle respectif sur la Syrie et le Liban (France), la Palestine et l'Irak (Grande-Bretagne). L'administration de la Transjordanie est confiée à l'émir Abdallah, fils du chérif Hussein de la Mecque.

### BIBLIOGRAPHIE

- AOUN, Sami. « La Syrie de Bachar el-Assad : Réformes politiques, changements géostratégiques et pressions américaines », dans *Le remodelage du Moyen-Orient : De l'Irak à la Syrie*, Étude n°7 Raoul-Dandurand, Montréal, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, mai 2005.
- AYOUB, Mohammad Ayoob. « State Making, State Breaking, and State Failure », dans Chester A. CROCKER, Fen Osler HAMPSON & Pamela ALL (dir.), *Turbulent Peace : The Challenges of Managing International Conflict* Washington : United States Institute of Peace, 2001, p. 127-142.
- BUZAN, Barry. *People, States and Fear : An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner Publishers, Second Edition, 1991, 382 p.
- CLOAREC, Vincent et LAURENS, Henry. *Le Moyen-Orient au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2000, 245 p.
- ENCEL, Frédéric. *Géopolitique de l'Apocalypse. La démocratie à l'épreuve de l'islamisme*, Paris, Flammarion, 2002, 190 p.
- ENCEL, Frédéric et François THUAL. *Géopolitique d'Israël : Dictionnaire pour sortir des fantasmes*, Paris, Seuil, 2004, 466 p.
- GUINGAMP, Pierre. *Hafez el Assad et le parti Baath en Syrie*, Paris, L'Harmattan, 1996, 392 p.
- HENTSCH, Thierry. *L'orient imaginaire : la vision politique occidentale de l'est méditerranéen*, Paris, Minuit, 1988, 288 p.

[source : CLOAREC, Vincent, LAURENS, Henry. *Le Moyen-Orient au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2000.]

- HUNTINGTON, Samuel. *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997, 545 p.
- EL-HUSSEINI, Nassib Samir. *L'Occident imaginaire : La vision de l'Autre dans la conscience politique arabe*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1998, 198 p.
- KEPEL, Gilles. *Jihad*, Paris, Gallimard, 2000, 751 p.
- PERTHES, Volker. *Syria under Bashar al-Assad : Modernisation and the Limits of Change*, The International Institute for Strategic Studies, Oxford University Press, 2004, 78 p.
- RODINSON, Maxime. *Israël et le refus arabe : 75 ans d'histoire*, Paris, Seuil, 1968, 261 p.
- STORA, Benjamin. «La mort de l'idéologie nationaliste arabe», *Esprit*, n°295, juin 2003, p. 6-12.
- DROZ-VINCENT, Philippe. «Les dilemmes des régimes arabes après l'intervention américaine en Irak», *Politique étrangère*, n° 3-4, juillet-décembre 2003, p. 553- 566.
- ZEGHAL, Malika. «Les usages du savoir et de la violence : quelques réflexions autour du 11 septembre», *Politique étrangère*, n°1/20, p. 21-38.

### DÉJÀ PARU DANS LA MÊME COLLECTION :

#### “FOREIGN POLICY IS NOT WHAT I CAME HERE TO DO”

##### **Dissecting Clinton's Foreign Policy-Making: A First Cut**

Charles-Philippe David — Novembre 2004 — Occasional paper 1

#### FOREIGN POLICY-MAKING IN THE CLINTON ADMINISTRATION:

##### **Reassessing Bosnia and the “Turning Point” of 1995**

Sébastien Barthe & Charles-Philippe David — Novembre 2004 — Occasional paper 2

#### A COLD WAR-LIKE CONSENSUS? TOWARD A THEORETICAL EXPLANATION OF U.S. CONGRESSIONAL

##### **Executive Relations Concerning National Security Policy After 9/11**

Frédéric Gagnon — Novembre 2004 — Occasional paper 3

#### (RE)WRITING THE “NATIONAL SECURITY STATE”

##### **How and Why Realists (Re)Built the(ir) Cold War**

David Grondin — Novembre 2004 — Occasional paper 4

#### ARE WE HEADED FOR A “CYBER-9/11?”

##### **The American Failure in Cyberstrategy**

Benoît Gagnon — Novembre 2004 — Occasional paper 5

#### ABUSING HISTORY

##### **A Critical Analysis of Mainstream International Relations Theory Misconduct**

Anne-Marie D'Aoust — Novembre 2004 — Occasional paper 6

**LE REMODELAGE DU MOYEN-ORIENT :**

**De l'Irak à la Syrie**

Sami Aoun — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 7

**UNIPOLARITÉ ET EXCEPTIONNALISME :**

**Comment l'unilatéralisme de la politique étrangère américaine s'inscrit dans la durée**

Julien Tourreille — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 8

**L'IDÉOLOGIE NÉO-CONSERVATRICE**

**et la politique étrangère américaine sous George W. Bush**

Jean-Frédéric Légaré-Tremblay — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 9

**LA RESPONSABILITÉ DE PROTÉGER**

**Un nouveau paradigme ou une boîte à outils ?**

Éric Marclay — Octobre 2005 — Étude Raoul-Dandurand 10

Les *Études Raoul-Dandurand* sont disponibles sur demande ou en ligne sur le site  
Internet de la Chaire : [www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)